



### *Conférence sur*

### *Le MAEP : Passer à un niveau supérieur en matière d'apprentissage par les pairs*

*Kampala, Ouganda, 20-21 juillet 2010*

### *Communiqué*

Nous, participants à la conférence sur: « Le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs: Passer à un niveau supérieur en matière d'apprentissage par les pairs », réaffirmons notre engagement commun à travailler au renforcement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et des principes de base dont il encourage la promotion. Nous nous engageons aussi à soutenir son travail dans le domaine de la promotion de la démocratie et de la bonne gouvernance dans les états africains.

Nous encourageons et soutenons la vision des membres fondateurs du MAEP, et reconnaissons les efforts considérables fournis aux niveaux continental et national par les institutions du Mécanisme, notamment le forum des chefs d'états et de gouvernement du MAEP, le panel des personnalités du MAEP, le secrétariat du MAEP, les points focaux nationaux, les conseils d'administration et les secrétariats nationaux, en vue de la concrétisation de cette vision. Le MAEP représente un engagement ferme et partagé par tous les gouvernements membres en vue de corriger les défaillances de l'Afrique en matière de développement et relever les défis en matière de gouvernance par le biais de l'apprentissage par les pairs entre pays africains.

La société civile, en tant que partenaire clé qui suit les performances des gouvernements, réaffirme son engagement collectif en faveur de la promotion, de la vulgarisation et du renforcement du processus d'évaluation MAEP dans nos pays, régions et continent respectifs. Nous avons le désir ardent de renforcer les liens entre les organisations de la société civile (OSC) et les institutions du MAEP.

Nous reconnaissons avoir tiré du processus de nombreuses expériences positives telles que: l'ouverture aux citoyens d'un espace politique qui leur permette d'apporter leur contribution aux débats nationaux sur les défis de la gouvernance, le profilage des bonnes pratiques et le diagnostic des problèmes nationaux et les solutions afférentes. Chaque rapport d'auto-évaluation (RAEP) et d'évaluation (REP) des pays a apporté une contribution effective et considérable à l'identification des priorités pour le développement national. Le MAEP représente un projet ambitieux et innovant, et donne de nombreuses leçons qui peuvent aussi guider et influencer d'autres processus nationaux et continents.

Pour que ce mécanisme réalise son vrai potentiel, ajoute de la valeur et reste pertinent dans les années à venir, il doit reposer sur ces bases positives pour son développement.

En particulier, maintenant que douze pays ont terminé leur évaluation, les structures du MAEP ont pour responsabilité collective de s'assurer que les programmes nationaux d'action résultant de chaque évaluation sont mis en œuvre de façon pertinente et utilisés comme modèle pour d'autres processus de planification au niveau national.

Le nouveau panel des personnalités qui surveillent le MAEP depuis 2010, a l'occasion de renouveler la vision du mécanisme en collaboration avec le forum et le secrétariat du MAEP, en mettant en place un plan à moyen terme pour le renforcement et l'amélioration du processus basé sur les leçons tirées de l'expérience.

Dans cet esprit de partenariat et de coopération, d'apprentissage et de partage d'informations entre les pairs, cette conférence a identifié les domaines clés que non seulement les structures du MAEP mais aussi la société civile devraient aborder, pour que le processus continue d'être pertinent, dynamique et qu'il améliore la vie des citoyens africains :

### **L'engagement des chefs d'état et de gouvernement / le Forum du MAEP**

1. Dès le début, le MAEP a dû sa force à l'engagement personnel des chefs d'État et de gouvernement. La disposition de ces dirigeants à accepter des critiques sur l'état de leur gouvernance tout en encourageant l'implication des populations dans la recherche de solutions à leurs défaillances est remarquable et louable. Cependant cette volonté doit être encouragée et renforcée pour que le MAEP puisse survivre et avoir un sens.

### **L'adhésion au processus et sa mise en œuvre**

2. Nous sommes préoccupés par la lenteur avec laquelle les évaluations du MAEP sont exécutées. Ainsi, nous en appelons aux États qui ont rejoint le MAEP mais n'ont pas encore mis en place les structures nationales requises pour qu'ils se penchent d'urgence sur la question, en s'inspirant des leçons tirées de l'expérience des autres pays qui l'ont déjà fait, ce qui leur permettra de s'assurer que leurs processus seront aussi efficaces que possible. Nous attendons avec impatience le jour où tous les 53 pays africains seront engagés dans le MAEP.

### **Les Plans d'action nationale (PAN)**

3. Le PAN produit comme point culminant de chaque évaluation nationale du MAEP n'a pas reçu l'attention requise au cours des examens effectués à ce jour. La préparation du Plan d'action national devra constituer une priorité pendant le processus d'achèvement de l'auto-évaluation et des processus d'examen par pays. Les PAN devront inclure les points d'action sur tous les problèmes identifiés par le rapport d'évaluation et être développés par les mêmes processus de consultation que le RAEP. Le PAN devrait être intégré dans la planification nationale et d'autres processus de budgétisation, indiquer là où de nouvelles ressources sont nécessaires et établir des indicateurs clairs pour ses objectifs. Comme l'a reconnu le protocole d'accord du MAEP, les Communautés économiques régionales de l'Union africaine peuvent aider les États membres à améliorer leurs performances en matière de gouvernance et de développement socio-économique, et par conséquent également jouer un rôle dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des PAN.

### **Les rapports d'étape**

4. Le panel et le secrétariat du MAEP doivent établir les lignes directrices du processus par lequel les rapports d'étapes nationaux présentés au forum du MAEP sur la mise en œuvre de chaque programme national d'action adopté (qui devront être consultatifs) et sur leur contenu (qui devra comprendre des informations sur la réalisation de tous les indicateurs fixés par le PAN). Les rapports doivent être produits et distribués au niveau national, et consultables sur le site web du MAEP. Les États membres doivent respecter le calendrier d'achèvement des rapports d'étapes.

### **Le Conseil d'administration**

5. La composition diversifiée du conseil d'administration (gouvernement, société civile et secteur privé) a souvent fait la force du processus, créant des opportunités de dialogue constructif et d'appropriation commune des résultats. L'indépendance institutionnelle du conseil national d'administration en tant qu'institution doit être garantie et il doit y avoir une

majorité de membres qui ne proviennent pas de l'exécutif, mais qui ont été sélectionnés à la suite d'une procédure transparente et possèdent l'expertise et les capacités avérées requises pour s'engager dans le processus. Le conseil d'administration ne devrait être dissout qu'à la fin de l'évaluation. Le conseil devra rester en place après la fin de l'évaluation initiale et continuer à jouer un rôle dans les rapports d'étape ; il devra être soutenu par des ressources financières suffisantes pour l'exercice de son mandat.

### **Les relations institutionnelles avec la société civile**

6. Les structures du MAEP aux niveaux continental et national devront mettre en place des systèmes qui garantissent le respect de l'engagement à consulter toutes les parties prenantes au niveau national, y compris les institutions religieuses et traditionnelles, les syndicats et les groupes communautaires et pas seulement les OSC accréditées basées dans la capitale. Il devra y avoir un processus structuré pour la présentation des observations des OSC au niveau national et continental. Les leçons positives tirées de la participation et de l'engagement de la société civile dans le MAEP devront être intégrées dans d'autres processus et non pas isolées au sein du MAEP.

### **L'accès à l'information**

7. La qualité de l'information offerte au public par les secrétariats du MAEP au niveau continental et national affecte directement la capacité des parties prenantes à contribuer de façon pertinente au MAEP. Le secrétariat du MAEP doit de toute urgence produire des versions plus accessibles du questionnaire principal du MAEP et les mettre à la disposition du public, en plus de celles produites au niveau national et par les OSC. Il y a un besoin urgent de produire des documents en français, en portugais et dans les langues nationales, ainsi qu'en anglais. Nous demandons aux institutions du MAEP d'améliorer leurs procédures de partage d'information et de présentation de rapport aussi bien à l'interne que dans leurs rapports avec les parties prenantes, et en particulier de faire du site web du MAEP une ressource véritable et toujours mise à jour. Le manque d'accès aux RAEP nationaux dans la plupart des pays constitue pour les citoyens un déficit majeur dans les réactions à leur contribution au processus et le panel du MAEP et le forum devront établir des lignes directrices pour la publication des RAEP nationaux.

### **Les responsabilités de la société civile**

8. Le processus du MAEP offre une excellente opportunité de dialogue national dont les OSC doivent s'emparer. Les OSC ont une responsabilité partagée dans la réussite du processus d'auto-évaluation et la mise en œuvre du PAN, et non pas uniquement un rôle de critique du processus. Les OSC ont eu un impact constructif sur le processus quand elles ont parlé d'une seule voix, en créant des coalitions nationales et en coordonnant la présentation de leurs observations au RAEP et au PAN et aussi sur la mise en œuvre du PAN. Les OSC formellement enregistrées devront veiller à la facilitation de l'accès au processus du MAEP aux organisations communautaires. Elles doivent encourager les gouvernements qui n'ont pas adhéré au processus à le faire.

### **Le rôle des media**

9. Les structures nationales doivent collaborer avec les média et leur offrir de la formation et de l'information sur le rôle du MAEP et les résultats attendus du processus. D'autre part, les média doivent initier des reportages plus approfondis, en particulier sur la mise en œuvre du PAN. Nous tenons à souligner notre grande préoccupation par rapport au fait que le questionnaire du MAEP ne couvre pas les média et ceci devra être corrigé.

### **Le secrétariat du MAEP**

10. Le secrétariat continental du MAEP a besoin d'être renforcé. Le poste de Président du secrétariat du MAEP est vacant depuis juillet 2007. Nous conseillons vivement la nomination

d'un candidat adéquat pour occuper ce poste à temps plein. Lorsque le président aura pris fonction, et après résolution des problèmes institutionnels identifiés, on devra se pencher sur les contraintes en terme de ressources qui pèsent sur le secrétariat du MAEP, pour lui permettre d'accorder l'assistance et l'orientation nécessaire au processus national du MAEP, ainsi qu'aux OSC qui aimeraient s'engager directement sur le plan continental.

### **Ressources financières et gestion financière**

11. Pour la réussite du MAEP il faut que les gouvernements nationaux planifient et allouent assez de ressources pour permettre l'exécution efficace du processus d'auto-évaluation et la mise en œuvre du PAN. Les OSC devront lever des fonds et allouer des ressources au suivi du processus, et aussi s'inspirer de leurs programmes existants pour contribuer à l'évaluation. Il faut également suivre les procédures correctes établies au niveau national pour garantir la transparence en ce qui concerne les fonds alloués aux processus d'évaluation du MAEP ainsi que des questions telles que l'attribution de contrats aux institutions de recherche techniques chargées du processus d'auto-évaluation, les allocations financières aux institutions du MAEP et les procédures de gestion et d'audit pour les institutions MAEP et les OSC au niveaux national et continental.

### **Les parlements nationaux et le parlement panafricain (PAP)**

12. Les parlements nationaux et le PAP doivent désigner un comité de pilotage pour travailler au niveau national sur les processus MAEP et assurer le suivi des rapports d'évaluation nationaux et les PAN. Les parlements nationaux doivent être représentés au conseil d'administration. Le PAP doit avoir l'opportunité de désigner des personnalités et de faire des commentaires sur les désignations au panel des personnalités.

### **Le panel des personnalités**

13. Le rôle du panel des personnalités du MAEP a été essentiel au succès du processus d'évaluation du MAEP dans les pays où il a été exécuté à ce jour : le rôle que ces personnalités ont joué pour s'assurer que toutes les parties prenantes sont impliquées dans le processus préparatoire du RAEP et du REP est inestimable. Le nouveau panel des personnalités mis en place en 2010 a eu l'opportunité de faire revivre le processus du MAEP, notamment en veillant à ce que les recommandations du communiqué soient suivies d'actes.
14. Le forum du MAEP doit s'assurer qu'à l'avenir, la désignation des personnalités du panel se fera en concordance avec des critères transparents et clairs et sur la base de larges consultations avec toutes les parties prenantes du continent, particulièrement les membres des conseils nationaux d'administration. Dans l'idéal, la désignation des membres du panel devrait se faire de manière rotative et échelonnée pour bien s'assurer que l'on continuera à profiter de leur expertise.

\*\*\*

*Le présent communiqué a été approuvé à la séance de clôture de cette conférence avec les contributions de tous les participants dont les noms figurent à l'annexe. Cependant aucune organisation et aucun participant à titre individuel n'est lié par ces conclusions.*

## Liste des délégués

#	Nom	Organisation	Pays
1	Achieng Akena	CCP-AU	Kenya
2	Adele Jinadu	Consultant	Nigeria
3	Adotey Bing-Pappoe	Consultant	United Kingdom
4	Ailan Atulinda	NTV	Uganda
5	Alison Dillon Kibirige	AMDK Consultancy Services	Uganda
6	Anne Roeder	GTZ	South Africa
7	Asante Okanya	New Vision	Uganda
8	Banji Kalima	Civil Society Representative	Zambia
9	Bishop Zac Niringiye	APRM National Governing Council	Uganda
10	Brenda Mofya		Ethiopia
11	Bronwen Manby	AfriMAP	United Kingdom
12	Caroline Batenga	The New Vision	Uganda
13	Charles Bourgault	GTZ	South Africa
14	Chikezie Anyanwu	Save the Children International	Ethiopia
15	Cisse Losseni	Centre for Democratic Governance	Burkina Faso
16	David Muzenze	Voice of Kijeri	Uganda
17	Dennis Sigoa	UBC	Uganda
18	Deo Nkuzingoma	NGC	Uganda
19	Diana Wanyana	KFM	Uganda
20	Dominic Liche	Jesuit Center for Theological Reflection	Zambia
21	Dorah Mafabi	Platform for Labour Action	Uganda
22	Dr Annie Chikwnha	Institute for Security Studies	Ethiopia
23	Dr Dipac Jaiantilal	Cruzeiro do Sul	Mozambique
24	Ebrahim Fakir	EISA	South Africa
25	Edith Kibalama	Kituo Cha Katiba	Uganda
26	Elisabeth Diethelm-Schneller	SDC	South Africa
27	Ephrem Tadesse Gebre	SDC	South Africa
28	Esther Bukenya	HUREPE	Uganda
29	Evelyn Kiapi	IPS News Agency	Uganda
30	Faindah Kyomihangi	Kituo Cha Katiba	Uganda
31	Fatima Karadja	ECOSOCC & NGC Algeria	Algeria
32	Frank Muramuzi	NAPE	Uganda
33	George Okore	SAID	Kenya
34	Gerald Bareebe	Daily Monitor	Uganda
35	Gilles Badet	Université d'Abomey-Calavi	Benin
36	Godber Tumushabe	ACODE	Uganda
37	Grace Nabireka	NBS T4	Uganda
38	Grant Masterson	EISA	South Africa
39	Hamza Kyeyune	Radia Bilal	Uganda
40	Hannah Opoku Gyamfi	Institute for Democratic Government	Ghana
41	Hon. Sarah Bagalaaliwo	Kituo Cha Katiba	Uganda
42	Ibrahima Kane	OSIEA CCP-AU	Kenya
43	Isabel Naranya	NTV	Uganda
44	Jean-Jacques Cornish	Journaliste	South Africa
45	Jeggan Grey-Johnson	AfriMAP	South Africa
46	Job Muetigwa	The Movt Times	Uganda
47	Joel Kafuko	Voice of Kamenge	Uganda
48	John Odoy	UJC	Uganda
49	John Ssonko	Super FM	Uganda
50	Jolly Kemigabo	MRG-KILA	Uganda
51	Jonas Polhmann	Consultant	Mozambique
52	Joseph Kiggundu	Daily Monitor	Uganda
53	Joseph Kimani	Africa Youth Trust	Kenya
54	Judith Akello	Kituo Cha Katiba	Uganda
55	Juliet Odoi	ACORD	Uganda
56	Kaputo Chenga	GTZ	Zambia
57	Kiko Mapunda-Amponsah	AfriMAP	South Africa

58	Laviniah Banduah	National Accountability Group	Sierra Leone
59	Lilian Muyomba	ACODE	Uganda
60	Lillian Kantai	Kenya Human Rights Commission	Kenya
61	Lillian Keene	Platform for Labour Action	Uganda
62	Lubega Shadna	Weekly Message	Uganda
63	Lule Charles	Media Alliance Forum	Uganda
64	Margaret Nabweteme	UBC Radia	Uganda
65	Mary Mugenyi	PAP	Uganda
66	Matseliso Mapetla	Institute of Southern African Studies	Lesotho
67	Maurice Enguelguele	African Governance Institute	Senegal
68	Menen Wondwosen	Center for Democratic Consulting	Ethiopia
69	Milimo Mwiba	Civil Society Representative	Zambia
70	Mugambi Kai	AfriMAP	Kenya
71	Mukotani Ruyendo	Uganda Debt Network	Uganda
72	Namatwu Madinah	Radio Bilaal	Uganda
73	Nkgakong Mokonyane	EISA	South Africa
74	Nsama Chileshe	Représentative de la société civile	Zambia
75	Oupa Makhalemele	IDASA (PIMS)	South Africa
76	Ozias Tungwarara	AfriMAP	South Africa
77	Pascal Kambale	AfriMAP	Senegal
78	Patrick Mpedzisi	African Democracy Forum	South Africa
79	Percy Tshabane	Dpt of Public Service & Administration	South Africa
80	Prof Ahmed Mohiddin	21st Century Africa Foundation	Kenya
81	Prof Mbaya Kankwenda	AfriMAP	Canada
82	Prosper Deh	Consultant	Togo
83	Prossy Kizza	Vision Group	Uganda
84	Reuben Likufa	Représentative de la société civile	Zambia
85	Richard Klasswa	Ultimate Media	Uganda
86	Richard Mugisha	OSIEA	Uganda
87	Richard Ssewakiryanga	National NGO Forum	Uganda
88	Robert Mutebi	The Manager Magazine	Uganda
89	Robin Richards	Center for Policy Studies	South Africa
90	Ronald Kato	Vision Voice	Uganda
91	S Kiwonde	Phototec	Uganda
92	Sabiti Makara	Makerere University	Uganda
93	Silvia Angey Ufoyuru	National Planning Authority	Uganda
94	Sophia Koerner	GTZ	Uganda
95	Specioza Kiwanka	Action Aid	Uganda
96	Stanley Kironde	Phototes	Uganda
97	Steven Gruzd	SAIIA	South Africa
98	Susan Mwape	APRM Civil Society Secretariat	Zambia
99	Thomas Selemane	Center for Public Integrity	Mozambique
100	Tsoeu Petlane	SAIIA	South Africa
101	Victor Brobbey	Center for Democratic Development	Ghana
102	Vincent Edoku	Caritas Uganda	Uganda
103	Winifreda Masiko	Parliament	Uganda
104	Yaye Ndiaye	AfriMAP	Senegal
105	Yvonne Fiadjoe	Banque africain pour le développement	Tunisia
106	Z Kagaba	ACZU	Uganda